

Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers

30 bd Pasteur - 75015 PARIS
Tél : 02.40.84.63.00 – Fax : 02.40.84.63.06
email : rbocher@chu-nantes.fr ou rachel.bocher@chu-nantes.fr
site internet : www.inph.org

Paris, le 17 janvier 2005.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur DOUSTE-BLAZY : DES ACTES ?

L'INPH déplore que les négociations statutaires entrouvertes le lundi 10 janvier sur la base d'un texte inacceptable ne soient pas reprises.

La méfiance sur la méthode est de jour en jour justifiée par l'absence de propositions concrètes et actées et la non présentation d'un calendrier indispensable. Aucun cadre de négociations n'a non plus été arrêté par les Pouvoirs Publics, ce qui confirme les doutes de l'INPH sur l'intérêt que l'actuel Ministre de la Santé porte aux hôpitaux publics.

L'INPH rappelle son attachement aux nominations nationales, à l'unicité du statut (temps plein, temps partiel), à la nécessité d'une Formation Médicale Continue renouvelée, ainsi qu'au traitement du dossier sur la retraite des praticiens hospitaliers laissée en suspens. La revalorisation des astreintes pour indispensable qu'elle ne doit pas occulter la réforme globale qui s'impose dans le respect des règles déontologiques des praticiens hospitaliers.

L'INPH appelle à l'ouverture de réelles négociations et craint que le Ministre n'ait pas prévu d'engager la réflexion de fond qui s'impose.

L'INPH demande à chacun de se mobiliser cette semaine et au-delà, en soulignant que le risque de démantèlement de notre statut n'est pas écarté.

Docteur Rachel BOCHER

Présidente de l'INPH